

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION CINÉRAIRE AU CIMETIÈRE
DE.....

Je, soussigné(e),

Nom d'usage :

Nom (de naissance) :

Prénoms :

Né(e) le : à :

Adresse :

.....

.....

Portable : Tél fixe : Mail :

☐ Agissant au titre de :

☐ Degré de parenté avec :

Le concessionnaire :

Le défunt :

Sollicite auprès du Maire de la commune d'EVENOS, l'autorisation de renouveler la concession cinéraire :

N° dans le cimetière communal rappelé ci-dessus,

Souscrite le :

Par :

A l'effet d'y fonder la sépulture particulière de :

.....

.....

Concédée antérieurement pour une durée de :ans,

et pour une durée supplémentaire de :ans, au profit de l'ensemble des titulaires de la sépulture.

Espérant que ma requête sera examinée et qu'une suite favorable lui sera donnée.

J'ai bien noté :

Qu'un renouvellement n'ouvre pas de nouveaux droits ; seule la volonté du fondateur sera prise en compte et respectée.

Que la concession renouvelée appartient toujours au(x) même(s) titulaire(s) et que si l'un des héritiers renouvelle la concession, elle continue à appartenir à l'ensemble des héritiers en indivision (copropriété indivise).

Qu'en aucun cas la concession n'emporterait droit à propriété, et qu'au terme de celle-ci, je devrai manifester ma volonté de renouveler le contrat. Faute de renouvellement, la commune pourra faire procéder à la crémation des restes exhumés lors de la reprise de l'emplacement ou diriger les corps des défunts vers l'ossuaire si je m'oppose à la crémation. Si je m'oppose à la crémation des restes, je joins une attestation le précisant.

Que je m'engage dès à présent à respecter les règles en matière funéraire ainsi que le règlement du cimetière, notamment l'obligation d'entretien de la concession, et à régler les sommes qui me seront demandées au titre de la présente.

Date :

Signature :

Je soussignée Blandine MONIER, Maire de la commune d'EVENOS, vu la demande présentée et la situation actuelle du cimetière :

☐ - Autorise

☐ - N'autorise pas (Motif)

Le renouvellement de ladite concession au motif :

.....

-En cas de refus, la demande pourra être reformulée, fonction de l'évolution de la situation.

-En cas d'accord, le titre sera établi, charge au requérant de régler la somme due au trésorier (trésor public).

Blandine MONIER

Maire d'Evenos

Présidente de la Communauté

d'Agglomération Sud Sainte Baume